

# « Le Cloud Computing doit contribuer à la modernisation de l'Etat »

Véritable outil d'optimisation des coûts et de modernisation des relations Etat-citoyen, le Cloud Computing doit trouver sa place dans les réformes budgétaires en cours. Interview de Jérôme Brun, directeur des nouveaux services au sein d'Atos Origin.

**Comment une architecture informatique peut-elle contribuer aux réductions de coûts initiées par l'Etat ?**

En lissant les pics de charge, le Cloud Computing allège les investissements informatiques. Des équipements comme les serveurs peuvent ainsi être utilisés à 80% de leurs capacités (20% en mode non Cloud). A traitements identiques, la réduction en matériel, puissance électrique et mètres carrés est donc très significative. En mode Cloud Privé, on pourrait créer des « hôtels numériques »



Jérôme Brun... afin de mutualiser les ressources (matérielles, logicielles) entre services ou ministères, entraînant une autre réduction des dépenses.

**De quels nouveaux services administratifs, le Cloud Computing peut-il favoriser l'émergence ?** On peut citer l'e-administration, l'e-santé, ou l'e-éducation qui seront typiquement des Clouds Publics, bien identifiés dans le

Grand Emprunt. Le rôle de l'Etat se situe dans la mise à disposition de ces services aux citoyens. En s'appuyant sur des prestataires tels Atos Origin, disposant de plates-formes sécurisées Cloud Computing sur le territoire national, l'Etat peut déployer rapidement et de façon volontariste ces nouveaux services.

**Quelle est l'expérience d'Atos Origin en la matière ?**

Atos Origin couvre tout le spectre des services Cloud, du conseil au transfert d'expertise et services opérationnels pour l'Etat comme le site e-Bourgogne (réalisé en Partenariat Public-Privé) pour les services dématérialisés de la Région; le Dossier Pharmaceutique ou le Dossier Médical Personnel.

PROPOS RECUELLIS PAR ANNE LEJEUNE-LORENZINI ■

*"Le Monde - les cahiers de la compétitivité" - mercredi 29 septembre 2010*